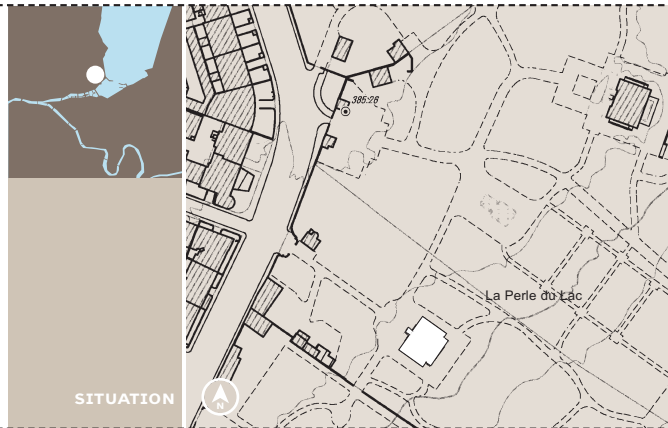


FICHE TECHNIQUE ET DONNÉES

OBJET

VILLA MOYNIER – ACADÉMIE DE DROIT INTERNATIONAL
HUMAIN ET DES DROITS HUMAINS
120B, RUE DE LAUSANNE – 1201 GENÈVE
PARCELLE 243 FEUILLE 18
COMMUNE DE GENÈVE SECTION PETIT-SACONNEX



PROGRAMME DES LOCAUX – SURFACES UTILES [SU]

REZ INFÉRIEUR		REZ-DE-CHAUSSÉE		ÉTAGE 1		COMBLES	
Bibliothèque	40.0 m ²	Hall entrée + réception	21.8 m ²	8 bureaux	147.5 m ²	4 salles-bureaux	113.6 m ²
Coin café	10.9 m ²	3 salles pour séminaires	132.7 m ²	Salle de réunion	32.6 m ²	Locaux de service	5.6 m ²
4 dépôts	85.3 m ²	2 bureaux	33.0 m ²	Locaux de service	6.6 m ²		
Locaux techniques et de service	29.1 m ²	Locaux de service	6.7 m ²				

CHRONOLOGIE

Vote du crédit d'étude par le Conseil municipal
Octroi de l'autorisation de construire
Accord du Conseil administratif sur la mise
à disposition du bâtiment
Vote du crédit de construction par le Conseil municipal
Début des travaux
Fin des travaux
Inauguration

11 février 1998
20 juin 2003
27 juin 2006
21 mars 2007
1^{er} février 2008
28 août 2009
9 octobre 2009

MANDATAIRES

ARCHITECTES
Atelier d'architectes A. Spitsas & D. Zanghi
INGÉNIEURS CIVILS
ESM INGENIERIE SA
INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS
Zanetti Ingénieurs-Conseils
INGÉNIEURS EN CHAUFFAGE-VENTILATION
BVB Energies SA
INGÉNIEURS SANITAIRES
Techplan bureau d'études techniques

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

VILLE DE GENÈVE
Département des constructions et de l'aménagement
Service d'architecture
25, rue du Stand -1204 Genève
Tél. 022 418 21 00
et
Unité conservation du patrimoine
Service de l'énergie

BUDGET

Crédit d'étude Fr. 50'000.-
Crédit de réalisation Fr. 1'897'000.-
Participation de la Confédération Fr. 1'900'000.-
Budget total Fr. 3'847'000.-

VALEURS STATISTIQUES (selon norme SIA 416)

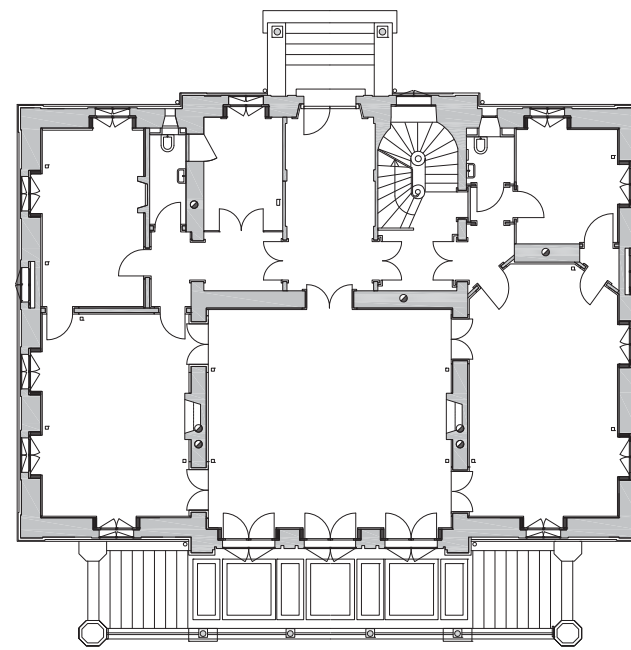
Volume bâti	VB	4'645 m ³
Surface de plancher	SP	1'394 m ²
Surface utile	SU	811 m ²
Prix / m ³	CFC 2 / VB	Fr. 563.-
Prix / m ²	CFC 1-9 / SP	Fr. 3'222.-



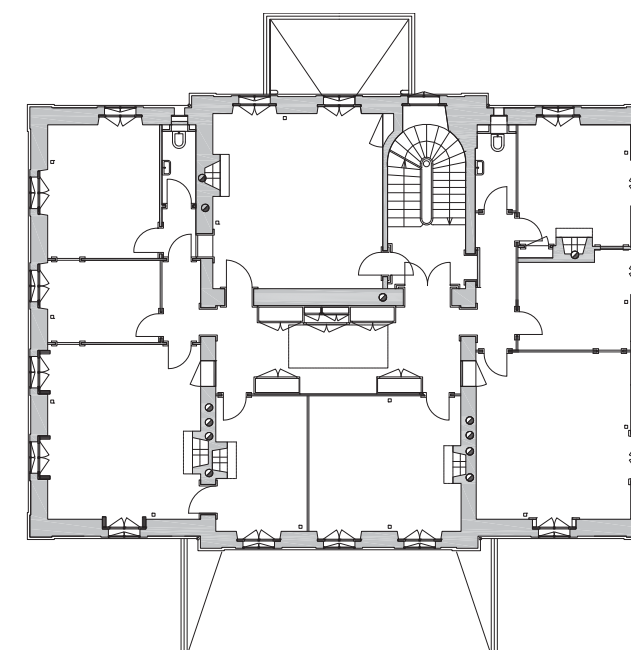
FAÇADE SUD



COUPE



REZ-DE-CHAUSSÉE



ÉTAGE 1

120B, RUE DE LAUSANNE - VILLA MOYNIER

RÉNOVATION
BÂTIMENT PATRIMONIAL



RÉNOVATION

120B, RUE DE LAUSANNE

RÉNOVATION DE LA VILLA MOYNIER

NOTICE HISTORIQUE

Située dans le prestigieux parc de la Perle du Lac, face au Léman et au Mont-Blanc, la Villa Moynier a été érigée en 1846. Propriété du banquier Barthélémy Paccard, elle a remplacé l'ancien hôtel Déjean, qui avait accueilli des hôtes tels Chateaubriand, Goethe ou Byron. La Villa, caractérisée par son volume simple, ses lignes épurées et sa composition symétrique, est attribuée à l'architecte Samuel Darier.

En 1873, Barthélémy Paccard transmit cette demeure à sa fille, épouse de Gustave Moynier.

En 1926, la Société des Nations devint propriétaire de terrains situés au bord du lac dans le but d'y construire le Palais des Nations. Ce dernier prit finalement place

dans le domaine de l'Ariana, propriété de la Ville de Genève. Une convention entre la Confédération et la SDN, signée en 1929, attribua à la municipalité un droit d'usage sur les propriétés Moynier, Perle du Lac et Bartholoni, en échange du droit de superficie accordé à la SDN. Entre 1954 et 2001, la Villa Moynier abrita le Centre européen de la culture.

Par la suite, divers projets d'affectation furent élaborés, sans trouver de concrétisation.

MOTIFS DES TRAVAUX

En juin 2006, la Confédération suisse annonça la création d'un pôle académique en études internationales à Genève. Dans ce cadre est née en septembre 2007 une nouvelle fondation – la Fondation pour l'étude des relations internationales et du dévelop-

pement. Celle-ci gère l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), qui lui-même administre la Chaire suisse des droits humains et a créé, avec l'Université de Genève, l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains. D'entente avec la Confédération, la Ville de Genève a accepté de mettre la Villa Moynier à la disposition de la Chaire suisse des droits humains et de l'Académie. A ce titre, le Département fédéral des affaires étrangères a participé financièrement pour moitié à la rénovation du bâtiment.

PRINCIPALES INTERVENTIONS

La Villa se déploie sur quatre niveaux : un rez inférieur demi-enterré – autrefois occupé par les cuisines, la buanderie et les caves, un rez-de-chaussée surélevé qui constituait

l'étage noble, le 1^{er} étage qui correspondait aux chambres à coucher et espaces privés, et les combles qui abritaient, entre autres, les chambres du personnel et l'éten-dage.

La construction correspond au goût néoclassique de l'époque de la Restauration. Les façades, parfaitement symétriques, sont rythmées par des chaînes d'angle, des pilastres et des encadrements de fenêtre. La façade d'apparat donne sur le parc et le lac. Elle est dotée d'une terrasse ouverte, accessible par deux escaliers et surmontée d'un dais supporté par de fines colonnes métalliques.

L'enveloppe extérieure de la Villa a été remise en état par la réfection de la toiture, le nettoyage, voire le remplacement, des pierres de taille et la pose d'un crépi minéral. Des interventions importantes et déli-

cates ont été nécessaires pour consolider la structure du bâtiment qui présentait des altérations très visibles : le plancher des combles a été renforcé avec des poutrelles métalliques glissées par des ouvertures pratiquées en façade, opération qui a évité le démontage du plancher et du plafond du 1^{er} étage. Dans le couloir des combles, une partie du sol était constituée de plots de verre, qui ont été remplacés par une plaque de verre translucide. Ainsi la verrière colorée située en toiture peut produire des jeux et reflets de lumière jusque dans le hall du 1^{er} étage. L'unique escalier hémicirculaire en bois a été renforcé par un poteau métallique de soutien. Sur les paliers ont été installées des portes antifeu vitrées, dans le respect des normes de sécurité d'un bâtiment semi-public.

Les pièces de la Villa ont été rénovées et

adaptées à leurs nouvelles fonctions. Pour éviter la pose à vue de multiples réseaux électriques, toutes les arrivées ont été concentrées dans des bornes au sol des salles du rez-de-chaussée et dans des tubes étroits descendant des plafonds au 1^{er} étage.

Le rez inférieur abrite désormais une bibliothèque avec un coin café ainsi que des locaux d'archives et techniques. Une salle de conférence, des salles de séminaire et des bureaux prennent place au rez-de-chaussée, tandis que les deux autres niveaux accueillent des bureaux et salles de travail pour les enseignants, les chercheurs et l'administration.

ASPECTS PATRIMONIAUX

Les qualités patrimoniales de la Villa ont exigé d'intervenir avec de grandes précau-

tions et beaucoup de respect. Les travaux ont permis quelques découvertes. C'est ainsi qu'a été mise à jour une charpente d'origine au chevronnage en « queue de sapin », qui n'a toutefois pas pu être conservée du fait de son mauvais état.

Des ouvertures ponctuelles dans les plafonds ont révélé des bandes de papiers peints à la main datant d'avant la construction de la Villa. Il s'agissait d'un faux plancher réalisé avec des plateaux de bois récupérés dans une ancienne bâtisse.

Derrière d'anciens canaux électriques sont apparus des fragments de papier peint et des galons qui ont permis aux experts consultés de proposer les teintes des peintures des murs et corniches. Dans l'entrée principale, on a conservé sur une colonne deux petits témoignages des vieux décors en faux marbre retrouvés sous de nombreuses couches de peinture.

Les parquets, constitués de riches essences de bois aux motifs géométriques variés, ont été restaurés dans les règles de l'art. Il en a été de même des décors des boiseries, des plafonds et des cheminées de marbre, agrémentées de miroirs à cadre doré. Les volets intérieurs dépliant protègent les fenêtres du rez-de-chaussée ont été remis en état.

ASPECTS ÉNERGÉTIQUES

L'isolation thermique du bâtiment a été améliorée grâce à la réfection de la toiture et à l'installation de doubles fenêtres, posées dans les embrasures extérieures afin de préserver les remarquables menuiseries existantes.

Une chaudière à gaz a remplacé celle à mazout et les radiateurs ont été équipés de vannes thermostatiques.

UNE NOUVELLE VOCATION INTERNATIONALE POUR LA VILLA MOYNIER

La Villa Moynier semblait prédestinée à accueillir l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains, elle qui doit son nom à Gustave Moynier, premier président du Comité international de la Croix Rouge. Située idéalement à proximité du nouvel Institut IHEID, du Haut-commissariat aux droits de l'homme et des institutions de la Genève internationale, la Villa Moynier est appelée à jouer un rôle de première importance dans l'amélioration de la protection des victimes des conflits armés.



BUREAU AU 1^{er} ÉTAGE (ANCIENNE CHAMBRE)



SALLE DE CONFÉRENCES/SÉMINAIRES AU REZ (ANCIEN GRAND-SALON)



ESCALIER RENFORCÉ



FERREMENTS RÉNOVÉS